ACHETER-LOUER.FR

ANNEXES DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026

ACHETER-LOUER.FR

ANNEXES DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 139 861,1124 euros
Siège social : 2, rue de Tocqueville, 75017 Paris – 394 052 211 RCS Paris

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€). Les comparatifs présentés sont ceux du bilan au 31 décembre 2025 et ceux du compte de résultat du premier semestre 2025.

1. Présentation de l'activité de la Société

ACHETER-LOUER.FR est une société cotée sur Euronext Growth Paris, historiquement active dans les secteurs de l'immobilier, de l'habitat, du digital et de la data.

La Société développe et commercialise, directement et au travers de ses filiales, des services et solutions digitales destinés aux particuliers et aux professionnels de l'immobilier et de l'habitat. Ces activités comprennent notamment l'exploitation de la plateforme d'annonces immobilières Acheter-Louer.fr, des solutions de marketing digital, la génération et la commercialisation de contacts et leads intentionnistes, l'exploitation et la valorisation de bases de données, ainsi que des campagnes d'e-mailing, SMS et autres dispositifs de marketing direct.

Le Groupe exploite également des solutions de pige immobilière et de rentrée de mandats, notamment au travers de la filiale ALLODATA sous l'enseigne ALLO-MANDAT, ainsi que des prestations d'imagerie 2D et 3D au travers de TRIDISPHERE.FR et de TRIDISPHERE-PRODUCTION.

Dans le cadre de la transformation stratégique engagée depuis 2025, ACHETER-LOUER.FR développe par ailleurs, au travers de sa filiale détenue à 100 % SOL TREASURY CORP, une activité d'acquisition et de détention pour compte propre de cryptoactifs Solana ainsi qu'une activité de staking portant sur les actifs numériques détenus par cette filiale.

Parallèlement à la poursuite de l'exploitation de ses activités historiques, la Société a engagé une stratégie de rationalisation de son périmètre et de diversification de ses activités, visant notamment à réduire progressivement sa dépendance à la conjoncture du marché immobilier traditionnel et à développer de nouveaux relais de croissance.

La société LES ÉDITIONS PARIS IMMOBILIER, filiale à 99,62 % de la société ACHETER-LOUER.FR, la société SOL TREASURY CORP (ex ALFR OPPORTUNITY INVEST), filiale à 100 %, la société ALLODATA, filiale à 100 %, la société TRIDISPHERE.FR, filiale à 90 %, la société TRIDISPHERE-PRODUCTION (Madagascar), filiale à 85 %, et la société ACHETER-LOUER.FR constituent le groupe (ci-après ensemble le « Groupe ACHETER-LOUER.FR »).

2. Évènements significatifs intervenus au cours du premier semestre 2026

Financement obligataire : le 29 janvier 2026, ACHETER-LOUER.FR et DIGITAL VENTURES I ont conclu un contrat de financement obligataire portant sur un montant nominal maximum potentiel de 4 M€ sur 24 mois, par émission de bons d'émission donnant accès à des obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE 2026 »). Une première tranche de 1,5 M€ a notamment été destinée au financement de la sortie de la procédure de sauvegarde et d'une partie du besoin en fonds de roulement. Plusieurs tranches complémentaires ont ensuite été tirées au cours du semestre.

Sur le plan comptable, la Société a émis le 4 février 2026 340 OCEANE 2026, dont 300 au titre de la première tranche (1 500 K€) et 40 au titre de la commission d'engagement (200 K€). Ces OCEANE ont été inscrites en emprunt obligataire pour 1 700 K€. La commission d'engagement et les frais juridiques de l'investisseur (10 K€) ont été comptabilisés en charges externes. Les fonds reçus au titre des tranches suivantes (550 K€) figurent en autres dettes au 30 juin 2026 (cf. notes 5.11 et 5.12).

Sortie de la procédure de sauvegarde : par jugement du Tribunal des activités économiques de Paris en date du 10 mars 2026, il a été mis fin à la procédure de sauvegarde ouverte au bénéfice de la Société. Le passif retenu dans le cadre du règlement s'élevait à environ 1 455 K€, comprenant principalement 464 K€ de dettes fournisseurs, 741 K€ de dettes sociales et fiscales et 250 K€ de prêts garantis par l'État.

Le règlement de ce passif a été opéré par l'intermédiaire de l'administrateur judiciaire, puis par voie de répartitions de la Caisse des dépôts et consignations en avril 2026. Le prêt garanti par l'État a été remboursé à cette occasion à hauteur de 180 K€. Au 30 juin 2026, les comptes d'attente liés à ce règlement présentent un solde débiteur de 163 K€ (cf. note 5.6).

Cession de l'activité BtoB immobilière : au cours du premier semestre 2026, la Société a cédé son activité historique BtoB immobilière regroupant notamment le média EXPRESSION et la base de données Actupro-Immobilier. L'accord de cession a été annoncé le 18 février 2026 et la cession est devenue effective le 14 mai 2026. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage et de rationalisation du périmètre d'activité.

Sur le plan comptable, le prix de cession, soit 100 K€, est présenté en produits de cession d'éléments d'actif ; il reste à encaisser au 30 juin 2026, dont 50 K€ placés sous séquestre (cf. note 5.6). Le site Expression, inscrit à l'actif pour une valeur brute de 328,5 K€, a été sorti du bilan. Sa valeur comptable après amortissements (92 K€) est compensée par la reprise de la dépréciation correspondante, de sorte que l'opération dégage un résultat de 100 K€, classé en résultat d'exploitation (cf. notes 5.1 et 6.1).

SOL TREASURY CORP : au cours du semestre, le Groupe a poursuivi l'exploitation de l'activité de détention pour compte propre de cryptoactifs Solana et de staking exercée par SOL TREASURY CORP. Les actifs numériques (Solana) détenus par cette filiale sont valorisés au cours du 30 juin 2026. L'activité de staking a généré 28 K€ de produits financiers dans les comptes de cette filiale au cours du semestre.

Opérations sur le capital au cours du premier semestre 2026

Au cours du premier semestre 2026, le capital social d'ACHETER-LOUER.FR a connu plusieurs évolutions successives résultant, d'une part, du remboursement d'obligations remboursables en actions (« ORA ») et, d'autre part, des conversions intervenues dans le cadre du financement obligataire OCEANE mis en place en janvier 2026.

Les 29 janvier et 2 février 2026, deux opérations de remboursement d'ORA ont donné lieu à la création de 1 364 256 actions nouvelles chacune, soit 2 728 512 actions nouvelles au total. À l'issue de ces opérations, le capital social de la Société a été porté de 61 657,1872 euros au 31 décembre 2025 à 92 216,5216 euros, divisé en 8 233 618 actions de 0,0112 euro de valeur nominale chacune.

Les bons émis dans le cadre du financement obligataire conclu le 29 janvier 2026 avec DIGITAL VENTURES I (cf. ci-dessus) donnent accès à des OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 5 000 euros.

Au cours du premier semestre 2026, quatre tranches ont été tirées dans le cadre de ce financement : une première tranche de 1,5 million d'euros en février 2026, une deuxième tranche de 200 000 euros en mars, une troisième tranche de 150 000 euros en avril et une quatrième tranche de 200 000 euros en mai (fonds reçus le 1er juin 2026), soit 2,05 millions d'euros au total. Les fonds reçus au titre des tranches 2 à 4 (550 K€) sont comptabilisés en autres dettes au 30 juin 2026. Par ailleurs, 40 OCEANE d'une valeur nominale totale de

200 000 euros ont été émises au titre de la commission d'engagement prévue par le contrat d'émission.

Entre le 5 février et le 22 juin 2026, 162 OCEANE 2026 ont été converties. Ces conversions, intervenues à différents prix de conversion conformément aux modalités contractuelles, ont entraîné la création de 216 023 987 actions nouvelles, ce nombre intégrant, lorsque les conditions contractuelles étaient réunies, les actions supplémentaires attribuées au titre des commissions complémentaires prévues par le contrat d'émission.

À la suite de l'ensemble de ces opérations, le capital social d'ACHETER-LOUER.FR s'élève, au 30 juin 2026, à 2 511 685,176 euros, divisé en 224 257 605 actions ordinaires de 0,0112 euro de valeur nominale chacune.

Ainsi, entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026, le nombre d'actions composant le capital social est passé de 5 505 106 actions à 224 257 605 actions, sous l'effet combiné des remboursements d'ORA et des conversions d'OCEANE intervenues au cours du semestre.

Sur le plan comptable, ces opérations ont augmenté le capital social de 2 450 K€ et la prime d'émission de 329 K€. Les remboursements d'ORA (200 K€ de nominal) ont été portés à hauteur de 31 K€ en capital et de 169 K€ en prime d'émission. Les conversions d'OCEANE 2026 (810 K€ de nominal) ont donné lieu à une augmentation de capital de 2 419 K€ et de la prime d'émission de 159 K€. Pour les conversions intervenues du 19 mars au 22 juin 2026, le prix de conversion étant inférieur à la valeur nominale de l'action, le nombre d'actions émises intègre les actions supplémentaires attribuées au titre des commissions complémentaires prévues par le contrat d'émission ; la différence entre la valeur nominale des actions émises et le nominal des OCEANE converties, soit 1 769 K€, constitue une commission additionnelle de conversion comptabilisée en charges financières (cf. notes 5.9 et 6.4).

Gouvernance

L'Assemblée générale mixte du 30 juin 2026 a notamment statué sur la composition des organes de gouvernance de la Société. À cette occasion, les actionnaires ont décidé de révoquer Monsieur Norbert ALVAREZ de ses fonctions de membre du Directoire ainsi que Monsieur Joël ALVAREZ de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance.

Monsieur Victor HUMBERDOT ayant par ailleurs démissionné de ses fonctions de membre du Directoire, le Conseil de surveillance, réuni à l'issue de l'Assemblée générale le même jour, a décidé de nommer Monsieur Maxime CAMPAGNOLO en qualité de membre du Directoire.

À l'issue de ces décisions, le Directoire est composé de Monsieur Laurent CAMPAGNOLO, Président du Directoire, et de Monsieur Maxime CAMPAGNOLO.

La composition du Conseil de surveillance a également été modifiée à la suite de la révocation de Monsieur Joël ALVAREZ. Les autres membres du Conseil de surveillance ont poursuivi leurs mandats conformément aux décisions de l'Assemblée générale et aux dispositions statutaires applicables.

Aucun autre événement significatif ne nous semble devoir être signalé.

3. Évènements survenus entre le 30 juin 2026 et la date à laquelle les comptes sont établis

Réduction de capital du 9 juillet 2026 : le Directoire, faisant usage de la délégation consentie par l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2026, a décidé une réduction de capital motivée par des pertes par voie de minoration de la valeur nominale des 224 257 605 actions existantes, ramenée de 0,0112 euro à 0,0002 euro. Le capital social est ainsi ramené de 2 511 685,176 euros à 44 851,521 euros, divisé en 224 257 605 actions de 0,0002 euro de valeur nominale chacune, avec effet au 9 juillet 2026.

Évolution du capital : postérieurement au 30 juin 2026, plusieurs conversions d'OCEANE 2026 sont intervenues, entraînant de nouvelles augmentations successives du capital social de la Société.

Le 21 août 2026, 4 OCEANE 2026 ont été converties au prix de 0,000416 euro par action, donnant lieu à la création de 48 076 923 actions nouvelles. À l'issue de cette opération, le capital social a été porté à 54 466,9056 euros, divisé en 272 334 528 actions.

Le 2 septembre 2026, 4 OCEANE 2026 ont été converties au prix de 0,000403 euro par action, entraînant la création de 49 627 791 actions nouvelles. Le capital social a ainsi été porté à 64 392,4638 euros, divisé en 321 962 319 actions.

Le 15 septembre 2026, la conversion de 4 OCEANE 2026 au prix de 0,000364 euro par action a entraîné la création de 54 945 054 actions nouvelles, portant le capital social à 75 381,4746 euros, divisé en 376 907 373 actions.

Le 21 septembre 2026, 6 OCEANE 2026 ont été converties au prix de 0,000312 euro par action, donnant lieu à l'émission de 96 153 846 actions nouvelles. À l'issue de cette opération, le capital social s'élevait à 94 612,2438 euros, divisé en 473 061 219 actions ordinaires de 0,0002 euro de valeur nominale chacune.

Postérieurement au 21 septembre 2026, 10 OCEANE 2026 supplémentaires ont été converties, entraînant la création de 226 244 343 actions nouvelles. Au total, entre le 30 juin et le 29 octobre 2026, 28 OCEANE 2026 ont été converties, entraînant la création de 475 047 957 actions nouvelles. Ces opérations ont ainsi porté le nombre d'actions composant le capital social de 224 257 605 actions au 30 juin 2026 à 699 305 562 actions au 29 octobre 2026, soit un capital social de 139 861,1124 euros (actions de 0,0002 euro de valeur nominale).

Regroupement d'actions : le Directoire d'ACHETER-LOUER.FR, réuni le 22 septembre 2026, a décidé de mettre en œuvre un regroupement des actions de la Société à raison de 10 000 actions anciennes de 0,0002 euro de valeur nominale chacune contre 1 action nouvelle de 2 euros de valeur nominale.

Sur la base du capital social existant à cette date, composé de 473 061 219 actions anciennes, l'opération aurait conduit à l'émission de 47 306 actions nouvelles.

L'avis relatif à cette opération a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 23 septembre 2026 et les opérations de regroupement ont débuté le 8 octobre 2026.

À la date d'arrêté des comptes, l'opération de regroupement est en cours. Sa prise d'effet est prévue le 10 novembre 2026.

Dans le cadre de cette opération, l'exercice ou la conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société est suspendu du 29 octobre au 12 novembre 2026 inclus.

À l'issue du regroupement, sous réserve de la réalisation définitive de l'opération selon les modalités arrêtées par le Directoire, le capital social sera représenté par des actions nouvelles de 2 euros de valeur nominale chacune, à raison d'une action nouvelle pour 10 000 actions anciennes, avant prise en compte, le cas échéant, des opérations de réduction de capital ou autres opérations sur le capital décidées concomitamment ou postérieurement.

Réduction de capital prévue à l'issue du regroupement : à l'issue de l'opération de regroupement des actions actuellement en cours, et sous condition suspensive de sa réalisation définitive, le Directoire a décidé le principe d'une réduction de capital motivée par des pertes, qui serait réalisée par diminution de la valeur nominale des actions nouvelles.

Sous réserve d'éventuelles augmentations de capital susceptibles d'intervenir avant la période de suspension de l'exercice ou de la conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, la valeur nominale des actions nouvelles serait ainsi ramenée de 2 euros à 0,7822 euro.

Sur la base du capital existant lors de la réunion du Directoire du 22 septembre 2026, soit 94 612 euros, cette opération aurait pour effet de ramener le capital social à 37 002,7532 euros.

À la date d'arrêté des comptes, le 29 octobre 2026, cette réduction de capital n'est pas encore réalisée. Ses modalités définitives devront être arrêtées par le Directoire après réalisation du regroupement, et au plus tard le 12 novembre 2026.

Cette opération, qui serait réalisée par imputation des pertes sur le capital social, n'entraînerait aucune sortie de trésorerie pour la Société.

Mise en ligne de la Version 6 de la plateforme Acheter-Louer.fr

Le 6 octobre 2026, ACHETER-LOUER.FR a annoncé la mise en ligne de la Version 6 de sa plateforme d'annonces immobilières Acheter-Louer.fr, entièrement modernisée et proposant plus de 500 000 annonces immobilières à la vente et à la location.

Cette nouvelle version marque une étape importante dans la modernisation des activités digitales historiques du Groupe et s'inscrit dans sa stratégie de transformation et de valorisation de ses actifs technologiques. La plateforme repose désormais sur une nouvelle architecture technologique, notamment fondée sur ReactJS, NextJS et NestJS, destinée à améliorer ses performances, sa rapidité, sa sécurité et son évolutivité. Elle a également été développée selon une approche Mobile First et intègre notamment une recherche immobilière géolocalisée, un annuaire des professionnels de l'immobilier, un module d'estimation immobilière, des vitrines digitales pour les agences ainsi que différents parcours dédiés à l'achat, à la vente et à la location.

Au-delà de cette refonte, la V6 constitue un nouveau socle technologique destiné à permettre le développement et l'intégration progressive de nouveaux services, notamment dans les domaines de la Data, de la génération de leads qualifiés, de l'automatisation des parcours et des services digitaux à destination des professionnels de l'immobilier.

Délégation de paiement du 27 juillet 2026 : la Société a repris la dette de sa filiale Sol Treasury Corp envers Digital Ventures I au titre de l'emprunt obligataire émis par cette filiale, soit 625 K€ en principal, portant intérêt au taux de 12 % et à échéance du 29 août 2027, et 62,5 K€ d'intérêts courus. Elle s'en est libérée par l'émission d'OCEANE 2026. Cette opération, postérieure à la clôture, est sans incidence sur les comptes au 30 juin 2026.

Financement OCEANE 2026 : le 15 septembre 2026, la Société a reçu 150 K€ au titre d'une cinquième tranche du financement obligataire conclu avec Digital Ventures I.

Lancement d'Allo-Mandat : le 22 octobre 2026, le Groupe a lancé Allo-Mandat, une nouvelle offre portée par sa filiale ALLODATA, qui aide les professionnels de l'immobilier à obtenir des mandats. Elle répond à l'interdiction de la prospection téléphonique sans consentement préalable, en vigueur depuis le 11 août 2026. Aucun autre événement significatif ne nous semble devoir être signalé.

4. Principes et méthodes comptables

Les comptes semestriels au 30 juin 2026, arrêtés par le Directoire le 29 octobre 2026, ont été établis conformément aux règles et principes comptables français en vigueur, et notamment aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03, applicables depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, ainsi qu'à la recommandation CNC n° 99-R-01 relative aux comptes intermédiaires. Ces comptes semestriels n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes.

La période présentée a une durée de six mois, du 1er janvier au 30 juin 2026. Les comparatifs du bilan sont ceux du 31 décembre 2025. Les comparatifs du compte de résultat sont ceux du premier semestre 2025, présentés tels que publiés, sans retraitement. Ils avaient été établis selon la présentation antérieure au règlement ANC n° 2022-06, appliqué pour la première fois dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 ; la principale différence de présentation porte sur le résultat exceptionnel du premier semestre 2025 (cf. note 6.5).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

continuité d'exploitation ;

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Continuité d'exploitation :

Les comptes semestriels de la Société ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, sur la base des éléments opérationnels et financiers décrits ci-après.

Dans un environnement économique qui demeure difficile et complexe pour les secteurs de l'immobilier, de l'habitat et du marketing digital, dans un contexte macro-économique dégradé et de hausse sensible des taux d'intérêt, ACHETER-LOUER.FR poursuit activement la mise en œuvre de ses mesures d'optimisation des coûts ainsi que sa stratégie de diversification.

Le Groupe entend ainsi renforcer la performance et la rentabilité de ses activités historiques dans le digital appliqué à l'immobilier et à l'habitat, en capitalisant notamment sur ses expertises en matière de digital et de data. Cette démarche s'inscrit également dans la perspective de pouvoir céder, dans les meilleures conditions, tout ou partie des activités historiques encore détenues par le Groupe. La baisse d'activité constatée au cours du premier semestre 2026 pèsera mécaniquement sur les résultats de la période. Cette tendance devrait se poursuivre au cours du second semestre et affecter, en conséquence, les résultats de l'exercice 2026 du Groupe.

Au 30 juin 2026, la Société présente une perte semestrielle de 3 366 K€, des capitaux propres négatifs de 7 691 K€ et une trésorerie disponible de 33 K€. Ses capitaux propres étant inférieurs à la moitié du capital social, la Société se trouve dans la situation visée à l'article L.225-248 du Code de commerce.

Au plan financier, la sortie de la procédure de sauvegarde, prononcée par jugement du Tribunal des activités économiques de Paris du 10 mars 2026, a été financée par la première tranche de 1 500 K€ du financement obligataire OCEANE 2026 conclu le 29 janvier 2026 avec Digital Ventures I. Ce financement porte sur un montant nominal maximum de 4 000 K€ sur 24 mois. Au 30 juin 2026, quatre tranches ont été tirées pour un montant nominal de 2 050 K€ et le solde non tiré du contrat s'élève à 1 950 K€.

Au 30 juin 2026, compte tenu de disponibilités consolidées de 105 K€ et de valeurs mobilières de placement consolidées de 968 K€, le Groupe estime disposer des ressources nécessaires pour financer ses besoins jusqu'à fin 2027, sous réserve du tirage des tranches restantes du financement obligataire mis en place avec Digital Ventures I en janvier 2026, dont 1,7 M€ restent disponibles à ce jour. En l'absence de tirage de ces tranches, l'horizon de trésorerie du Groupe serait limité à 8 mois.

Les principes et méthodes comptables suivants ont été adoptés par la Société :

4.1. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, non amortis, sont intégralement dépréciés.

Les logiciels et licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis en linéaire sur une période d'un à cinq ans.

Les dépenses engagées pour la création et/ou l'amélioration du site Internet sont enregistrées au bilan et amorties sur une durée de cinq ans dès la mise en service de celui-ci.

Les abonnés acquis, qui répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles du Plan comptable général, sont inscrits à l'actif du bilan.

Par souci d'harmonisation, l'ensemble des fichiers e-mailing acquis par l'entreprise est enregistré pour sa valeur d'acquisition et amorti en linéaire sur une période de dix ans.

Depuis le 31 décembre 2025, la valeur de ces immobilisations incorporelles n'est plus appréciée au moyen d'un test fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs (cf. note 5.1). Les dépréciations constituées antérieurement sont reprises à hauteur des dotations aux amortissements de la période et lors de la sortie des actifs concernés, de sorte que la valeur nette comptable de ces immobilisations demeure nulle.

4.2. Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et installations générales et techniques : entre 5 et 10 ans en linéaire

Mobilier de bureau : entre 5 et 8 ans en linéaire

Présentoirs : 3 ans en linéaire

4.3. Immobilisations financières

Ce poste est constitué essentiellement de titres de participation, des créances qui s'y rattachent, de titres immobilisés (obligations) et des dépôts et cautionnements versés.

Les titres et créances rattachées sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur nominale ; lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à cette valeur, une dépréciation est constatée.

La créance rattachée à la participation détenue dans Sol Treasury Corp (ex ALFR Opportunity Invest) est appréciée au regard de la valeur des actifs numériques (Solana) détenus par cette filiale. Elle est dépréciée à hauteur de la dépréciation de ces actifs constatée par la filiale à la date de clôture. Cette méthode, déjà appliquée au 31 décembre 2025, est inchangée.

4.4. Créances clients et autres créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Les créances détenues sur les filiales et participations (créances clients et avances en compte courant) sont dépréciées en fonction de la situation financière de chaque société. Au 30 juin 2026, les avances en compte courant sont intégralement dépréciées.

4.5. Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan comptable général relatives aux passifs, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

4.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

La Société ACHETER-LOUER.FR réalise son chiffre d'affaires au travers des prestations suivantes :

- Les revenus des activités Web-Digital, d'e-marketing et d'exploitation des Data représentent environ 40 % du chiffre d'affaires, comme au premier semestre 2025. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la mise en ligne des services ou lors de la livraison des prestations.
- La vente d'adresses e-mails (échanges de bases de données) représente 4 % du chiffre d'affaires, contre 6 % au premier semestre 2025.
- Les revenus des activités Print représentent 25 % du chiffre d'affaires, contre 21 % au premier semestre 2025. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la publication des prestations.
- Les revenus des activités BtoB représentent environ 12 % du chiffre d'affaires, contre 22 % au premier semestre 2025 ; l'activité Expression et Actupro-Immobilier, qui en constituait l'essentiel, a été cédée le 14 mai 2026. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la mise en ligne des services, lors de la livraison ou lors de la publication des prestations.
- Les refacturations diverses représentent 19 % du chiffre d'affaires, contre 11 % au premier semestre 2025 ; elles comprennent les frais de gestion refacturés aux filiales (48 K€, comme au premier semestre 2025) et d'autres refacturations de frais (8 K€).

4.7. Dépenses de publicité et de marketing

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges, sauf celles pouvant concerner des immobilisations incorporelles.

4.8. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. Il n'est pas tenu compte dans le résultat de la période des effets futurs de différences fiscales temporaires. Aucune charge d'impôt n'est constatée au titre du premier semestre 2026.

4.9. Indemnités de départ en retraite

Le total des engagements de retraite de la société Acheter-louer.fr vis-à-vis des membres de son personnel s'élevait à 215 K€ au 31 décembre 2025, charges sociales incluses. Ce montant n'a pas été réévalué au 30 juin 2026.

Les principales hypothèses économiques et sociales utilisées dans l'évaluation au 31 décembre 2025 prennent en compte un âge de départ à la retraite à 65 ans, un taux de charges sociales de l'ordre de 45 %, un taux d'actualisation de 3,30 %, l'application de la table de vie, un taux de rotation fonction de l'âge et une évolution des salaires.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes de la Société.

5. Bilan

5.1. Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2026, les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 27 386 K€ contre 27 715 K€ au 31 décembre 2025. La diminution de 329 K€ correspond à la sortie du site Expression, cédé le 14 mai 2026 avec l'activité BtoB. Les amortissements passent de 15 811 K€ à 16 397 K€, après une dotation de 823 K€ et une sortie de 237 K€. Les dépréciations passent de 11 903 K€ à 10 989 K€, après une reprise de 915 K€. La valeur nette comptable demeure ainsi nulle.

(en k€)	**31/12/2025**	**+**	**-**	**30/06/2026**
Logiciels	0			0
Fonds commercial	351			351
Site Internet & applications	7 479		329	7 150
Abonnés	5 233			5 233
Relations Clients	1 426			1 426
Fichiers E-mailing	12 114			12 114
Fichiers Utilisateurs	1 112			1 112
Immobilisations Incorporelles en cours	0			0
Total Immobilisations incorporelles brutes	***27 715***	***0***	***329***	***27 386***
Amortissements des immobilisations incorporelles	15 811	823	237	16 397
Dépréciations des immobilisations incorporelles (y compris fonds commercial)	11 903		915	10 989
Amortissements et provisions	***27 715***	***823***	***1 151***	***27 386***
Total Immobilisations incorporelles nettes	***0***	***-823***	***-823***	***0***

Fonds commercial

Le poste « fonds commercial » (351 K€) correspond à la valeur des fonds de commerce achetés des journaux « Horizon » et « Samoa » et à la partie du fonds de commerce de sa filiale Les Éditions Paris Immobilier acquise en 2014 pour 175 K€. Ces fonds de commerce sont dépréciés à 100 %.

Site Internet et applications

Les investissements de ce poste correspondent principalement à des dépenses engagées pour l'amélioration de modules existants et pour le développement de nouveaux modules et applicatifs, notamment :

- un outil destiné à la gestion des flux d'annonces immobilières des agences adhérentes au SNPI ;
- un outil de création, de développement et de mise en ligne de solutions web sous marque blanche ;
- une solution de création, de diffusion et de statistique d'e-magazines immobiliers, permettant de générer des magazines en version numérique ;
- une plateforme de gestion des leads immobiliers de particuliers acquéreurs et/ou vendeurs ;
- le développement, sur le site Internet Acheter-louer.fr, d'un nouveau module de recherche immobilière géolocalisée pour les particuliers ;
- le développement d'un nouveau module destiné à accompagner les particuliers en amont ou en aval de leur projet, en leur permettant d'être mis en relation avec des professionnels sélectionnés dans tous les secteurs clés d'un achat immobilier.

La durée d'amortissement de ces modules est de 5 ans à compter de leur mise en service. Aucun investissement n'a été réalisé au cours du premier semestre 2026. Le site Expression a été cédé le 14 mai 2026 ; il figurait à l'actif pour une valeur brute de 328,5 K€, était amorti à hauteur de 236,5 K€ et déprécié pour le solde. Sa sortie est donc sans incidence sur la valeur nette du poste.

Fichiers e-mailing et utilisateurs

Les fichiers e-mailing et SMS s'élèvent à 13 226 K€ au 30 juin 2026, sans changement par rapport au 31 décembre 2025. Ils correspondent principalement aux acquisitions de droits d'utilisation d'adresses e-mails et de numéros de téléphone. La durée d'amortissement est de 10 ans à compter de la mise en service, pour les fichiers bases comme pour les fichiers utilisateurs.

Appréciation de la valeur des immobilisations incorporelles

A compter de 2018, en raison de la forte interaction entre le site internet, les abonnés, les relations clients et les fichiers e-mailing, la valeur de ces immobilisations incorporelles était appréciée de manière globale au travers d'un test de valorisation fondé sur l'actualisation des flux futurs attendus de l'activité historique de la société.

Au cours de l'exercice 2025, la société a engagé un repositionnement stratégique majeur avec le développement d'une nouvelle activité centrée sur les cryptoactifs au travers de sa filiale SOL TREASURY CORP. Parallèlement, les activités historiques de marketing digital, de data et de services destinés aux professionnels de l'immobilier et de l'habitat font l'objet d'un processus de réorganisation et de cession progressive, qui s'est poursuivi au cours du premier semestre 2026.

Dans ce contexte, les hypothèses nécessaires à l'établissement d'un plan d'affaires à moyen et long terme ne sont plus représentatives des perspectives économiques attachées à ces actifs. La direction a ainsi considéré qu'un test de valorisation reposant sur l'actualisation de flux futurs et sur la détermination d'une valeur terminale ne constituait plus une méthode pertinente d'évaluation. En conséquence, aucun test de valorisation n'a été réalisé au 30 juin 2026.

Les actifs incorporels concernés demeurent amortis selon les modalités décrites dans les règles et méthodes comptables ; la dépréciation constatée antérieurement est reprise à hauteur des amortissements de la période. Par ailleurs, compte tenu du changement de modèle économique de la société, de l'évolution de la stratégie du groupe et dans le respect du principe de prudence, les dépréciations nécessaires ont été constatées.

Ainsi, au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable de ces immobilisations incorporelles est nulle après prise en compte des amortissements et dépréciations cumulés.

5.2. Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2026, les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 62 K€, sans changement par rapport au 31 décembre 2025. Aucun mouvement n'est intervenu au cours du premier semestre 2026, hormis la dotation aux amortissements (inférieure à 1 K€). La valeur nette s'établit à 2 K€ (3 K€ au 31 décembre 2025).

(en k€)	**31/12/2025**	**+**	**-**	**30/06/2026**
Immobilisations corporelles brutes	62			62
Amortissements sur immobilisations corporelles	59	1		60
Immobilisations corporelles nettes	***3***	***(1)***	***0***	***2***

5.3. Immobilisations financières

(en k€)	31/12/2025	+	-	30/06/2026
Titres EDITIONS PARIS IMMOBILIER	520			520
Titres Adomos	2 403			2 403
Titres Kize	333			333
Titres Sol Treasury Corp (ex-ALFR Opportunity Invest)	100			100
Titres Allo Data	650			650
Titres TRIDISPHERE.FR	2			2
Titres TRIDISPHERE PRODUCTION	47			47
Titres Getkey	50			50
Titres KHEOPS	100			100
Total titres de participation	***4 206***	***0***	***0***	***4 206***
Avances Editions Paris Immobilier	80			80
Avances Sol Treasury Corp (ex-ALFR Opportunity Invest)	1 500			1 500
Total créances sur participation	***1 580***	***0***	***0***	***1 580***
Autres titres immobilisés - Obligations Adomos	305			305
Dépôts et cautionnements versés	10			10
Total immobilisations financières brutes	***6 101***	***0***	***0***	***6 101***
Provisions sur titres de participation	4 206			4 206
Provisions sur créances rattachées à des participations	450	591		1 041
Provisions sur autres titres immobilisés (obligations Adomos)	305			305
Total provisions sur immobilisations financières	***4 961***	***591***	***0***	***5 551***
Total immobilisations financières nettes	***1 140***	***-591***	***0***	***550***

Les titres de participation (4 206 K€ en valeur brute) sont intégralement dépréciés au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025. Aucun mouvement n'est intervenu au cours du semestre.

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 1 580 K€. Elles comprennent l'avance consentie à la société Les Éditions Paris Immobilier (80 K€), intégralement dépréciée, et le prêt de 1 500 K€ consenti à Sol Treasury Corp (ex ALFR Opportunity Invest). Conformément à la méthode décrite en note 4.3, la dépréciation de ce prêt est égale à la dépréciation des actifs numériques (Solana) constatée par Sol Treasury Corp au 30 juin 2026. Elle passe de 370 K€ au 31 décembre 2025 à 961 K€, soit une dotation de 591 K€ au titre du semestre, et ramène la valeur nette de la créance à 539 K€. Les actifs numériques détenus par Sol Treasury Corp sont valorisés au cours du 30 juin 2026.

Les titres immobilisés (obligations Adomos, 305 K€) sont intégralement dépréciés.

Les dépôts et cautionnements versés s'élèvent à 10 K€, sans changement. Au total, les immobilisations financières nettes s'établissent à 550 K€ au 30 juin 2026, contre 1 140 K€ au 31 décembre 2025.

5.4. Tableau des filiales et participations

Informations financières (€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	
				Brute				
Editions Paris Immobilier	8 000	-148 344	99,62%	520 304	0	150 168	60 773	-61 020
Sol Treasury Corp (ex-ALFR Opportunity Invest)	100 000	-1 767 203	100,00%	100 000	0	2 297 700	0	-563 734
Allo Data	5 000	-148 854	100,00%	650 000	0	61 722	36 799	-79 513
Adomos	41 502	9 397 795	17,60%	2 402 900	0	2 798	14 756	-19 158 738
Tridisphère.fr	2 000	-348 296	90,00%	1 800	0	295 375	63 890	-210 957
Tridisphère Production (Madagascar)	50 101	-65 425	85,00%	47 304	0	146 560	169 326	2 101
GetKey	11 175	43 971	1,60%	50 274	0	0	0	-310 334
Kheops	470 000	-76 073	5,00%	100 000	0	0	137 222	0
Kize "société en liquidation judiciaire"	0	-	5,60%	333 286	0	274 830	-	-
Comptes clos au 31/12/2025 (Tridisphère Production : 1 € = 5 389,09 MGA) ; titres et prêts et avances au 30/06/2026								

Les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat des filiales et participations sont ceux des comptes annuels clos au 31 décembre 2025, sauf pour Adomos, Getkey, Kheops et Kize, pour lesquelles les données présentées sont celles des derniers comptes disponibles. La valeur des titres et le montant des prêts et avances (créances rattachées et comptes courants) sont ceux du 30 juin 2026. Les titres des sociétés Cocoon-Immo (cédés le 13 mai 2026) et Enchères Immo, détenus par Sol Treasury Corp et non par la Société, ne figurent pas dans ce tableau.

5.5. Travaux en cours

Néant.

5.6. Informations sur les créances

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent en valeur brute à 801 K€ au 30 juin 2026 (contre 761 K€ au 31 décembre 2025), dont 617 K€ de créances douteuses (622 K€). Elles sont dépréciées à hauteur de 513 K€ (365 K€) après une dotation de 148 K€ au titre du semestre ; leur valeur nette s'établit ainsi à 288 K€ (396 K€).

Les créances d'exploitation détenues par la Société sur ses filiales s'élèvent au 30 juin 2026 à 270 K€ (Sol Treasury Corp, Allo Data et Tridisphère.fr) et sont dépréciées à 100 %.

Les autres créances, d'un montant net de 434 K€ au 30 juin 2026 (107 K€ au 31 décembre 2025), se décomposent ainsi :

(en k€)	30/06/2026	31/12/2025
TVA déductible sur biens et services	107	76
TVA sur Factures non Parvenues	2	1
Etat, impôts sur les sociétés	0	0
Avoirs à obtenir	0	0
Personnel	4	4
Cotisations mutuelle et prévoyance	9	2
Acomptes versés sur commandes	0	0
Fournisseurs débiteurs	16	0
Crédit de TVA	11	2
Créances sur filiales et diverses	1 934	1 862
Dépréciations sur créances des filiales et diverses	-1 649	-1 840
TOTAL Autres créances	***434***	***107***

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant consenties aux filiales Les Éditions Paris Immobilier (70 K€), Sol Treasury Corp (ex ALFR Opportunity Invest) (798 K€, dans le cadre d'une convention de trésorerie), Allo Data (62 K€), Tridisphère Production (147 K€) et Tridisphère.fr (295 K€), ainsi qu'aux sociétés Kize (275 K€) et Adomos (3 K€). Ces avances, d'un montant total de 1 649 K€, sont intégralement dépréciées. Le compte courant de Sol Treasury Corp a diminué de 303 K€ au cours du semestre, principalement à la suite d'un remboursement partiel de 300 K€ intervenu le 21 mai 2026 après la cession par cette filiale de ses titres Cocoon-Immo, et la dépréciation correspondante a été reprise à due concurrence (cf. note 6.4).

Les autres créances comprennent également, au 30 juin 2026 :

- la créance sur le cessionnaire de l'activité BtoB (50 K€) et le prix de cession placé sous séquestre (50 K€) ;
- les comptes d'attente liés au règlement du passif de la procédure de sauvegarde (163 K€, dont 142 K€ en attente de répartition par la Caisse des dépôts et consignations) ;
- des créances fiscales (119 K€, essentiellement de TVA), des créances sur le personnel et les organismes sociaux (14 K€), des produits à recevoir (22 K€) et des fournisseurs débiteurs (16 K€).

Les produits à recevoir se décomposent de la façon suivante :

(en k€)	30/06/2026	31/12/2025
Factures à établir	0	0
Etat	0	0
Intérêts courus à recevoir	22	22
TOTAL produits à recevoir	***22***	***22***

5.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

(en k€)	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités	33	27
Découverts et concours bancaires	0	0
Trésorerie d'encaisse	**33**	**27**
Valeurs mobilières de placement	**0**	**0**
Trésorerie nette	***33***	***27***

Au 30 juin 2026, les disponibilités s'élèvent à 33 K€ (contre 27 K€ au 31 décembre 2025) et la Société ne présente aucun découvert bancaire. Les valeurs mobilières de placement sont d'un montant non significatif.

5.8. Charges constatées d'avance

Au 30 juin 2026, les charges constatées d'avance s'élèvent à 25 K€ (contre 23 K€ au 31 décembre 2025). Elles correspondent notamment au loyer du troisième trimestre 2026 (10 K€).

5.9. Capital

Le capital social de la société Acheter-louer.fr s'élève à 2 511 685 euros au 30 juin 2026. Il est composé de 224 257 605 actions de 0,0112 euro de valeur nominale chacune, contre 5 505 106 actions de même valeur nominale au 31 décembre 2025, soit un capital de 61 657 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
	Capital	Prime d'Emission	Réserve légale	Réserves indisponibles	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Situation à la clôture du 31/12/2025	***61 657***	***333 141***	***22 079***	***365 828 250***	***-528 572***	***-372 819 803***	***-7 103 248***
Affectation du résultat n-1					-372 819 803	372 819 803	0
Augmentation de capital	2 450 028	328 668					2 778 696
Résultat ALFR au 30 juin 2026						-3 366 380	-3 366 380
Situation à la clôture du 30/06/2026	***2 511 685***	***661 809***	***22 079***	***365 828 250***	***-373 348 375***	***-3 366 380***	***-7 690 932***

	30/06/2026	31/12/2025
Résultat par action	-0,01501	-67,72255

Les augmentations de capital du semestre résultent de deux opérations. Le remboursement en actions de 200 K€ d'ORA a donné lieu à 2 728 512 actions nouvelles, soit 30 559 euros de capital et 169 441 euros de prime d'émission. La conversion de 162 OCEANE 2026 a donné lieu à 216 023 987 actions nouvelles, soit 2 419

469 euros de capital et 159 227 euros de prime d'émission. Pour les conversions réalisées à un prix inférieur à la valeur nominale de l'action, la différence entre la valeur nominale des actions émises et le nominal des OCEANE converties, soit 1 768 696 euros, a été comptabilisée en charges financières (cf. note 6.4).

Le résultat de l'exercice 2025, soit une perte de 372 819 803 euros, a été affecté au report à nouveau.

Au 30 juin 2026, les capitaux propres s'élèvent à (7 690 932) euros contre (7 103 248) euros au 31 décembre 2025. Ils sont inférieurs à la moitié du capital social (cf. note 4, Continuité d'exploitation).

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat de la période au nombre d'actions composant le capital à la date de clôture. Il s'établit à (0,015) euro au 30 juin 2026, contre (67,72) euros pour l'exercice 2025.

5.10. Provisions pour risques et charges

(en K€)	**31/12/2025**	+	-	**30/06/2026**
Provisions pour risques prud'homaux	0			0
Provisions pour risques divers	0			0
Total provisions pour risques et charges	***0***	***0***	***0***	***0***

5.11. Emprunts et dettes financières

Au 30 juin 2026, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 7 630 K€ contre 6 929 K€ au 31 décembre 2025 et se décomposent comme suit :

- Emprunts obligataires : 4 298 K€ (3 608 K€ au 31 décembre 2025), dont 890 K€ au titre des 178 OCEANE 2026 non converties et 3 408 K€ au titre des ORA ;
- Emprunt RETO : 2 550 K€, inchangé ;
- Intérêts courus non échus : 713 K€ (522 K€) ;
- Prêt garanti par l'État : 69 K€ (249 K€).

OCEANE 2026 – Le contrat d'émission conclu le 29 janvier 2026 avec Digital Ventures I porte sur un montant nominal maximum de 4 000 K€ sur 24 mois, sous forme d'OCEANE de 5 000 euros de valeur nominale. Le 4 février 2026, la Société a émis 340 OCEANE, dont 300 au titre de la première tranche (1 500 K€) et 40 en règlement de la commission d'engagement (200 K€). Au cours du semestre, 162 OCEANE (810 K€) ont été converties en actions ; 178 OCEANE (890 K€) restent en circulation au 30 juin 2026. Les fonds reçus au titre des deuxième, troisième et quatrième tranches (550 K€, versés les 5 mars, 29 avril et 1er juin 2026) sont comptabilisés en autres dettes.

ORA – Les obligations remboursables exclusivement en actions émises le 16 octobre 2025 au profit de Digital Ventures I (3 688 K€ de nominal) ont été remboursées en actions à hauteur de 100 K€ le 31 décembre 2025, puis de 200 K€ les 29 janvier et 2 février 2026.

Emprunt RETO – L'emprunt consenti par la société Real Estate Technology Opportunities (RETO) s'élève à 2 550 K€, sans mouvement sur le semestre. Les intérêts courus non échus s'élèvent à 713 K€ au 30 juin 2026, dont 191 K€ au titre du premier semestre 2026.

Prêt garanti par l'État – Le prêt garanti par l'État a été remboursé à hauteur de 180 K€ le 28 avril 2026, dans le cadre du règlement du passif de la procédure de sauvegarde. Le capital restant dû s'élève à 69 K€ au 30 juin 2026.

5.12. Dettes

Au 30 juin 2026, les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 292 K€ (contre 651 K€ au 31 décembre 2025), dont 19 K€ envers les sociétés du Groupe. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 498 K€ (contre 1 144 K€) et les dettes sur immobilisations à 6 K€ (contre 26 K€). La diminution de ces postes résulte principalement du règlement, au cours du semestre, du passif de la procédure de sauvegarde.

Les autres dettes s'élèvent à 597 K€ au 30 juin 2026 (contre 49 K€ au 31 décembre 2025). Elles comprennent les fonds reçus de l'investisseur au titre des deuxième, troisième et quatrième tranches du financement OCEANE 2026, soit 550 K€ (cf. note 5.11).

Les dettes fiscales et sociales se décomposent de la façon suivante :

(en k€)	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Personnel	88	246
Organismes sociaux	125	631
Etats, TVA	190	178
Etat, divers	94	89
Total des dettes fiscales et sociales	**498**	**1 144**

Les charges à payer se décomposent de la façon suivante :

(en k€)	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Factures non parvenues	5	12
Personnel	86	246
Dettes sociales	29	20
Etat	19	17
Intérêts courus sur emprunts	713	522
Total charges à payer	**852**	**817**

Le comparatif au 31 décembre 2025 est présenté selon les mêmes principes qu'au 30 juin 2026. Les dettes de personnel et d'organismes sociaux y figurent pour leur montant brut (246 K€ et 631 K€), soit des dettes fiscales et sociales de 1 144 K€ conformes au bilan. Les charges à payer intègrent les intérêts courus non échus (522 K€). L'annexe publiée au 31 décembre 2025 présentait ces postes nets des avances (241 K€ et 629 K€) et des charges à payer de 290 K€ hors intérêts courus.

5.13. Risque de taux ou risque de change

Il n'existe aucun actif, passif ou engagement comportant un risque de taux ou un risque de change.

5.14. Produits constatés d'avance

Comme au 31 décembre 2025, aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 30 juin 2026.

6. Compte de résultat

6.1. Ventilation des produits d'exploitation

(en K€)	30/06/2026	30/06/2025	Var° %	% du CA	% du CA N-1
Chiffre d'affaires	***292***	***424***	***-31%***	***100%***	***100%***
Revenus des activités WEB DIGITAL	58	68	-15%	20%	16%
Revenus des activités DATA	58	102	-43%	20%	24%
Revenus des activités BtoB	34	93	-64%	12%	22%
Revenus des activités PRINT	74	88	-16%	25%	21%
Revenus des échanges de bases de données	12	24	-50%	4%	6%
Refacturations diverses	56	48	17%	19%	11%
Autres produits d'exploitation	***1 022***	***1 015***	***1%***		
Production immobilisée	0	0	-		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	***100***	***0***	***-***		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	***915***	***1 006***	***-9%***		
Produits d'exploitation divers	7	9	-21%		
Total des produits d'exploitation	***1 313***	***1 438***	***-9%***		
Dont chiffre d'affaires étranger (réalisé dans l'Union Européenne)	1	0	-		

Le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 292 K€ au premier semestre 2026 contre 424 K€ au premier semestre 2025, soit une baisse de 31,1 %. Toutes les activités sont en recul, à l'exception des refacturations diverses (56 K€ contre 48 K€), au sein desquelles les frais de gestion refacturés aux filiales sont stables (48 K€). L'activité Expression et Actupro-Immobilier, cédée le 14 mai 2026, ne contribue plus au chiffre d'affaires au-delà de cette date ; les prestations de call center, rattachées à la rubrique BtoB, se sont poursuivies.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 022 K€ contre 1 015 K€. Ils comprennent :

- les reprises de dépréciations des immobilisations incorporelles, soit 915 K€ contre 1 006 K€, constatées à hauteur des dotations aux amortissements du semestre (823 K€) et, pour 92 K€, lors de la sortie du site Expression ;
- le produit de cession de l'activité BtoB, soit 100 K€ ;
- des produits divers de gestion courante, soit 7 K€ contre 9 K€.

Les produits d'exploitation s'établissent ainsi à 1 313 K€ contre 1 438 K€ au premier semestre 2025. Il n'y a pas de production immobilisée au premier semestre 2026. Le chiffre d'affaires réalisé dans l'Union européenne s'élève à 1 K€ (néant au premier semestre 2025).

6.2. Achats de marchandises et matières premières

Il n'y a plus aucun achat de matières premières depuis 2013, le papier étant fourni par l'imprimeur.

6.3. Autres achats et charges externes

(en K€)	30/06/2026	30/06/2025	Var k€	Var %
Travaux d'impression, PAO et papiers	36	86	-50	-58%
Sous-traitance distribution	14	17	-2	-14%
Dépenses site Internet Acheter-Louer.fr	74	80	-6	-8%
Déplacement, missions et réceptions	43	40	4	9%
Loyers et locations diverses	62	89	-26	-30%
Publicité et marketing	11	9	3	34%
Honoraires juridiques, comptables et divers	293	272	20	8%
Frais postaux et frais de télécom.	27	30	-3	-11%
Autres charges d'exploitation	230	85	145	170%
Total autres achats et charges externes	***791***	***707***	***84***	***12%***

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 791 K€ au premier semestre 2026 contre 707 K€ au premier semestre 2025, soit une hausse de 84 K€ (+ 12 %). Cette évolution résulte principalement de la commission d'engagement de 200 K€ due au titre du financement OCEANE 2026, réglée par l'émission de 40 OCEANE, et de la hausse des honoraires (293 K€ contre 272 K€). Elle est partiellement compensée par la baisse des frais d'impression et de PAO (36 K€ contre 86 K€), notamment ceux du magazine Expression.

6.4. Produits et charges financiers

Au premier semestre 2026, le résultat financier s'établit à (2 316) K€ contre (370 259) K€ au premier semestre 2025. Il se compose principalement des éléments suivants :

- Commissions additionnelles de conversion des OCEANE 2026 : 1 769 K€. Conformément au contrat d'émission, lorsque le prix de conversion est inférieur à la valeur nominale de l'action, la différence entre la valeur nominale des actions émises et le nominal des OCEANE converties est comptabilisée en charges financières. Ces commissions concernent les conversions intervenues entre le 19 mars et le 22 juin 2026 ;
- Intérêts des emprunts : 191 K€ ;
- Dotation pour dépréciation de la créance rattachée à la participation Sol Treasury Corp : 591 K€ (cf. note 5.3) ;
- Dotations pour dépréciation des comptes courants de Tridisphère.fr (89 K€), d'Allo Data (22 K€) et des Éditions Paris Immobilier (moins de 1 K€) : 112 K€ ;
- Reprise de dépréciation du compte courant de Sol Treasury Corp, à la suite de son remboursement partiel : produit de 303 K€ ;
- Produits financiers : 44 K€, dont 43 K€ d'intérêts sur la créance rattachée à la participation Sol Treasury Corp.

Au premier semestre 2025, le résultat financier comprenait principalement les commissions additionnelles de conversion des OCEANE (369 985 K€), les intérêts de l'emprunt RETO (175 K€) et la dépréciation des titres Kheops (100 K€).

6.5. Produits et charges exceptionnels

Conformément au règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel est réservé aux produits et charges résultant d'événements majeurs et inhabituels. Au premier semestre 2026, la Société ne constate aucun produit ni aucune charge exceptionnels. La cession de l'activité BtoB est présentée en résultat d'exploitation : produits de cession d'éléments d'actif pour 100 K€, valeur comptable des éléments cédés pour 92 K€ et reprise de dépréciation corrélative pour 92 K€.

Au premier semestre 2025, présenté selon les règles alors en vigueur et non retraité, les charges exceptionnelles s'élevaient à 8 K€ et les produits exceptionnels à 2 K€ ; ils correspondaient principalement à des régularisations diverses.

6.6. Effectif

Effectifs	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Ingénieurs & Cadres	6	6
Maîtrise & Techniciens	3	2
Employés	1	4
Total effectif	***10***	***12***

Effectif au 30 juin 2026 : 10 salariés, dont 6 ingénieurs et cadres, 3 agents de maîtrise et techniciens et 1 employé. Effectif moyen du premier semestre 2025 : 10 salariés, dont 5 ingénieurs et cadres, 3 agents de maîtrise et techniciens et 2 employés.

7. Engagements hors bilan

7.1. Engagements de crédit-bail

Engagements donnés : néant.

7.2. Engagements et cautions

Engagements reçus :

- garantie de l'État attachée au prêt garanti par l'État, dont le capital restant dû s'élève à 69 K€ au 30 juin 2026 (249 K€ au 31 décembre 2025) ;
- financement OCEANE 2026 conclu avec Digital Ventures I : solde non tiré de 1 950 K€ au 30 juin 2026, sur un montant nominal maximum de 4 000 K€.

Engagements donnés : sûretés réelles accordées en garantie

Nantissement consenti par la Société sur son fonds de commerce.

L'URSSAF Île-de-France a requis l'inscription prévue par l'article L. 243-4 du Code de la sécurité sociale sur les biens meubles de la Société, en garantie de la somme de 56 554 € et de la somme de 48 029 € dues au titre des cotisations sociales. Les créances correspondantes ont été réglées lors de la fin de la procédure de sauvegarde (répartition du 15 avril 2026) ; ces inscriptions ont vocation à être levées.

Autres engagements : indemnités de départ en retraite : 215 K€ au 31 décembre 2025, non réévaluées au 30 juin 2026 et non comptabilisées (cf. note 4.9).

8. Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées au titre du premier semestre 2026 aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance n'est pas communiqué dans la présente annexe. Cette information conduirait en effet à indiquer une rémunération individuelle, ces organes comportant un nombre restreint de membres.

9. Identité de la société consolidante

Le groupe Acheter-louer.fr établit des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2026. Il y intègre, selon la méthode de l'intégration globale, les comptes de ses filiales Les Éditions Paris Immobilier (99,62 %), Sol Treasury Corp (ex ALFR Opportunity Invest) (100 %), Allo Data (100 %), Tridisphère.fr (90 %) et Tridisphère Production (85 %).

L'identité de la société consolidante est la suivante :

Société mère du groupe : Acheter-louer.fr

Siège social : 2, rue de Tocqueville, 75017 Paris

N° SIREN : 394 052 211 RCS Paris